

Relativement a la forme d'amphithéâtre circulaire donnée à ce monument, elle peut être d'autant moins admise, que, si on eût voulu faire une naumachie dans cette partie du Jardin, de telles constructions n'auraient laissé au centre qu'un espace beaucoup trop restreint pour l'emplacement d'un bassin à jeux nautiques.

A l'est, à l'ouest et au midi, on n'a rencontré aucune trace de construction indiquant l'existence d'un monument circulaire, tandis qu'au nord on a mis à découvert des rangées de voûtes inclinées qui doivent être considérées comme ayant servi de supports aux gradins d'un théâtre, puisque Artaud et MM. Flacheron et Benoit, architectes, ont vu plusieurs de ces pierres encore en place qui entraient dans le premier et le second rang des gradins formant le bas de l'hémicycle. Si cette partie soutenue par un mur de ceinture eût entouré un bassin, ce mur eût été en béton ; or, rien de semblable ne s'y montre, et les traces de ce mur ne dépassent point la longueur qu'a présentée la réunion des voûtes de support.

Cet espace voûté a la forme d'un carré long ; il était garni de gradins, puisqu'on a retrouvé plusieurs assises du premier et du second rang ; leur pose en hémicycle rappelle les formes adoptées pour ces anciens monuments destinés aux jeux scéniques qui n'empruntaient point la forme des cirques, d'où nous concluons qu'il est plus rationnel de considérer ces ruines comme ayant appartenu à un théâtre.

Ce théâtre, comme celui des Minimes, se trouvait dans une belle position, dominant la partie sud-est de la ville. Sa construction ne comportait aucune muraille, à l'instar des théâtres des premiers temps, construits en quelque sorte d'arbres et de verdure, disposition qui, sur un plan incliné comme celui du Jardin-des-Plantes, aurait permis aux spectateurs de jouir tout à la fois des jeux scéniques et de la beauté du paysage.